

Nouvelle usine De Sangosse Appâts brevetés contre les limaces

La nouvelle usine à Pont-du-Casse (47) permet à la société De Sangosse de mettre en œuvre des process de formulation brevetés pour fabriquer de nouveaux appâts anti-limaces plus efficaces et plus stables.

Depuis le rachat de l'entreprise par ses salariés en 1989, la société De Sangosse s'est spécialisée sur ce qui était une niche à l'époque, les solutions de biocontrôle et les biostimulants, pour en faire une stratégie d'entreprise. La société organisait le 11 avril dernier une journée sur son site de Pont-du-Casse (47) pour visiter sa nouvelle usine de formulation d'anti-limaces et parler de deux nouvelles homologations issues de sa recherche. L'activité anti-limaces est la plus importante en CA pour De Sangosse, à côté des adjuvants et d'autres solutions biologiques et de biocontrôle.

Lutte anti-limaces plus complexe

Durant la campagne 2018 à l'été très sec, 800 000 ha déployés ont été concernés par la lutte anti-limaces contre près de 3 millions d'ha d'habitude.

Mais lors des années de plus forte pression, la lutte devient plus complexe dans la mesure où le changement des pratiques culturales (moins de sols labourés, intégration d'intercultures...) favorise les limaces, quand parallèlement plusieurs produits formulés ont disparu et qu'il devient difficile d'en homologuer de nouveaux. Si les agriculteurs disposaient de 4 matières actives dans les années 1990, actuellement, le marché des anti-limaces se décompose en 86 % d'ha concernés par un produit conventionnel à base de métaldéhyde et 14 % par un produit de biocontrôle à base de phosphate de fer. Malgré un screening actif, De Sangosse qui fabrique des anti-limaces depuis 50 ans, n'a pas identifié pour l'instant de nouvelles substances actives ou moyens de lutte pour lutter efficacement et durablement contre les limaces.



Pierre Olçomendy, chef marché anti-limaces France et Arnaud Hot, directeur industriel devant les grands silos qui stockent les différents granulés d'appâts.

L'enjeu est donc de préserver les deux matières actives restantes sur le marché et de continuer à produire mieux tout en répondant aux attentes techniques, économiques, réglementaires et sociétales.

Brevets de formulation

« Nous ne sommes pas chimistes, mais nous faisons de la recherche sur les formulations. Vis-à-vis de ces spécialités, nous avons obtenu deux nouvelles homologations », a présenté Pierre Olçomendy, chef marché anti-limaces France. Le Metarex® Duo est constitué d'un appât dont l'innovation est attestée par deux brevets. Son 1^{er} brevet s'attache à sa formulation, qui protège l'association inédite de 2 substances actives à faibles

doses dans un même appât, apportant un haut niveau d'efficacité. Il s'agit de 1 % de métaldéhyde et de 1,62 % de phosphate ferrique IP Max. (IP Max est un phosphate ferrique sélectionné et optimisé par la R&D De Sangosse). Le métaldéhyde détruit les cellules productrices de mucus et le phosphate ferrique provoque un blocage de la digestion. Le 2^{ème} brevet reconnaît un process industriel unique appelé le Sferric process, permettant l'obtention d'un haut niveau d'efficacité. Ces caractéristiques physiques et chimiques confèrent au produit Metarex® Duo une plus grande rapidité d'action (hausse de 15 % dans les essais) et une meilleure régularité que la référence Metarex® Ino.

AGRIPNEUS

➤ ENTRETIEN COMPLET
DES VOITURES DE TOURISME
(VIDANGE, DISTRIBUTION,
EMBRAYAGE...)

➤ UN SAVOIR-FAIRE
ET UNE EXPÉRIENCE
RECONNUS

➤ SPÉCIALISTE
DU JUMELAGE
POMME DE TERRE

➤ UNE LARGE GAMME
DE PNEUS AGRICOLES

➤ LIVRAISON
EN EUROPE

www.agripneus.fr

Par ailleurs, la forme sphérique, unique sur le marché, permet au granulé de mieux résister à la casse, et d'être épandu jusqu'à 28 mètres de manière homogène, une largeur d'épandage inégalable. Cette synergie améliore l'efficacité de 10 % en toutes situations sur toutes les limaces, même sur les nouvelles espèces qui apparaissent en France. « De plus, grâce à 4 à 7 fois moins de métaldéhyde apporté à l'hectare par rapport aux autres solutions du marché, pour une efficacité nouvelle génération cette formulation permet une baisse de NODU de 67 à 80 %, précise Pierre Olçomendy. Fabriqué dans notre nouvelle usine de Pont du Casse, il sera disponible à l'automne 2019, présenté dans un nouveau packaging avec une ouverture facile et un bec verseur. Aujourd'hui Metarex® Duo et Ino ont un coût à l'ha similaire mais le Duo déplaçonne le niveau d'efficacité : Metarex Ino, malgré sa forte notoriété sur le marché, sortira de la gamme d'ici deux à trois ans ».

Anti-limace de biocontrôle
Pour ceux qui recherchent un produit 100 % de biocontrôle, De Sangosse a lancé en 2016,

Ironmax® Pro, actuelle référence de ce marché. En effet, les essais de l'institut Arvalis ont montré qu'il s'agit du seul anti-limaces de biocontrôle qui offre une rapidité d'action et une maîtrise de l'appétence (ni trop, ni trop peu, afin de contrôler plusieurs limaces avec 1 seul granulé), du niveau des solutions à base de métaldéhyde. Cela en fait un produit de biocontrôle efficace et rentable. En effet, sur un peu plus de 2 000 agriculteurs enquêtés par Adquation, on remarque que 80 % des surfaces traitées avec Ironmax® Pro par les agriculteurs (contre 70 % pour les autres solutions à base de phosphate ferrique) sont traitées en un seul passage. Ce produit est également générateur de CEPP pour les distributeurs. « Par ailleurs, homologué en décembre 2018, Ironmax® MG est le 1^{er} anti-limaces de biocontrôle destiné spécifiquement aux applications localisées et en mélange aux semences. Il est également fabriqué dans notre nouvelle usine » complète le chef de marché. « Notre nouvelle usine de fabrication d'appâts pour limaces créée sur

Des appâts aux formulations élaborées



Les granules Metarex® Duo ont une forme sphérique, unique sur le marché, qui leur permet de mieux résister à la casse, et d'être épandus jusqu'à 28 mètres.

L'appât est constitué de 12 ingrédients. La matière première la plus volumineuse est une farine spéciale issue de céréales françaises. Transférée automatiquement par une pompe dans une trémie d'intégration, elle est envoyée dans des extrudeuses pour une compression en mélange avec de l'eau. Puis l'eau est retirée, le produit est transformé en spaghetti dans des moules, puis découpé

régulièrement au couteau. La phase de séchage suppose une bonne maîtrise de la température pour éviter la casse. Le nouveau Sferric process est pour sa part assuré par un matériel dédié pour une forme sphérique, avec une chaîne de fabrication qui demande deux fois plus de temps pour élaborer ces granules (plus de 20 heures). La durée du séchage garantit la stabilité et la solidité du granulé.

le site réhabilité de Pont-du-Casse bénéficie à la fois d'un process très encadré et d'une volonté d'impact zéro sur l'environnement » déclare Arnaud Hot, directeur industriel. Panneaux photovoltaïques, process moins consommateur en énergie, éclairage par led et lumière naturelle, eaux de lavage

100 % retraitées, poussières 100 % filtrées, tous les facteurs de production sont maîtrisés, pour un investissement de 12 millions d'euros. Sa capacité de production pourra atteindre 100 à 150 tonnes/jour sachant que les besoins sont très variables suivant les années. ✨



REJOIGNEZ
EXPANDIS

UNE COOPÉRATIVE AU SERVICE
DE VOTRE PRODUCTION

- ✓ MARGES MAXIMISÉES ET PAIEMENTS GARANTIS
- ✓ GARANTIE DE VENTE DE TOUTE VOTRE PRODUCTION
- ✓ SUIVI AGRONOMIQUE PERSONNALISÉ
- ✓ NOMBREUX CLIENTS TRANSFORMATEURS EUROPÉENS
- ✓ RÉMUNÉRATION DU STOCKAGE

Nos productions : pommes de terre d'industrie (chips, frites, flocons), plants de pommes de terre, carottes (jeunes carottes, grosses carottes et carottes rondelles), oignons, salsifis, légumes verts ...

expandis
Dynamise vos légumes

mont de Monceau - 02350 MARCHAIS - Tél : 03 23 22 31 31 - expandis@expandis.net - www.expandis.coop

Agrément n° PI 03286